

Royaume du Maroc Commune Urbaine de Marrakech Coordination du Forum



Note de présentation du Forum

annuel des association:23 – 24 -25 juin 2011



Cadre général du Forum

En réponse à la demande, présentée à Madame la présidente du conseil communal de la ville de Marrakech par plusieurs intervenants et participants aux ateliers concertation tenus lors de la deuxième édition du Forum des associations, d'assurer la continuité de cette manifestation et, partant, en faire un acquis et une coutume annuelle compte tenu du rôle grandissant qu'elle joue en tant qu'espace réel de rencontre entre les associations et cadre supplémentaire pour les efforts consentis et visant à renforcer l'échange des expertises et expériences entre ces associations. Ces actions sont à même de renforcer la culture de concertation et de rapprochement entre les acteurs de la société civile, véritable levier de développement comme le prône l'initiative nationale de développement humain INDH initiée par sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste.

Et en guise de valorisation du Pacte du forum des associations conclu entre les acteurs de la société civile et la commune urbaine de Marrakech durant la deuxième édition du forum des associations en date du 18 mai 2010; Pacte qui vise

à institutionnaliser et bâtir une relation de concertation et de participation entre les parties en question.

Considérant les mutations importantes que le Maroc connait sur le plan politique et social et dans lesquelles ont adhéré, avec civisme et responsabilité, les jeunes marocains aussi bien à l'échelon local que national manifestant ainsi une volonté forte de participation effective aux affaires publiques.

Et Valorisant la dynamique enclenchée par l'usage, par les jeunes, des réseaux sociaux de communication qui assurent une variété de tribunes d'expression pacifique et civilisée et représentent un outil interactif et d'échange d'informations,

La commune urbaine de Marrakech organise la troisième édition du Forum des associations de Marrakech sous le thème: "quel rôle de la société civile dans la mobilisation et l'encadrement des jeunes?" et ce le 23-24-25 juin 2011.

Les objectifs:

L'objectif global:

Faire apparaître le véritable rôle de l'acteur associatif dans la mobilisation et l'encadrement des jeunes, et ce en tant que partenaire dans le développement local et le développement spatial de la ville.

Les objectifs spéciaux:

- 1- Ouvrir les circuits de communication entre les bailleurs de fonds, les associations et les organisations de jeunesse.
- 2- Adopter l'utilisation exclusive du site du forum et du site de la Maison des associations comme outil de communication entre les acteurs associatifs et ceux agissant dans le développement local et les jeunes en général.
- 3- Institutionnalisation et renforcement de la relation entre le conseil communal et les associations disposant de compétences de gestion et d'animation des services socioculturels et sportifs destinés aux jeunes.
- 4- Adopter l'utilisation des réseaux sociaux de communication comme outil d'interaction avec les jeunes en tant que force de proposition dans la gestion des affaires locales.

Résultats escomptés:

Les résultats attendus au terme de cette troisième édition du forum des associations sont:

- 1- Mettre en application et adoption du pacte des associations, pacte signé lors de la 2^{éme} édition du forum tenue en 2010.
 - 2- Création d'un guichet unique pour les associations.
- 3- Création d'une cellule chargée de l'appui et l'accompagnement des initiatives des jeunes visant à renforcer les pratiques démocratiques.

Perspectives:

Formation d'un comité chargé de la rédaction des conclusions de la deuxième et troisième édition du forum en vue de publier un magazine du forum qui sera un document officiel du Forum des association de Marrakech.

Programme:

Le 24 juin 2011:

- De 9h à 12h:

Un colloque sur le thème "le rôle de la société civile dans la mobilisation et l'encadrement des jeunes".

- Foire du Forum durant les journées du 23-24 et 25 juin 2011 à l'espace des jardins d'El Harti.
 - L'ouverture officielle de la foire,
 - Gestion de la foire et visite des stands,

• Présentation des projets de développement des associations selon les pôles suivants:

Pole 1:

Les arts, la culture et l'animation sportive dédiée à la jeunesse.

❖ <u>Pole 2:</u>

La citoyenneté, la communication informatique, l'accompagnement, le plaidoyer, l'éducation sanitaire et l'environnement.

Pole 3:

L'économie sociale et solidaire, les activités génératrices de revenu.

- Chaque association présentera **un seul projet** qui concerne l'un des pôles proposés ci-haut.
- une commission pluridisciplinaire va procéder à la sélection des projets pour être exposés aux stands.

Un guide fixant les critères et conditions de sélection des projets aptes à l'exposition sera élaboré. Les associations seront informées de ce guide lors de la journée d'information et de communication sur cette 3^{ème} édition du forum.

